

Ecole Chouette



Ecole fondamentale n°5
Place de la Duchesse de Brabant, 27
1080 Molenbeek-Saint-Jean.

PROJET D'ETABLISSEMENT

« Organiser un enseignement significatif, un enseignement à la mesure des enfants, un climat scolaire humain basé sur la communication, le travail, le jeu, la fête ».

(Georges Kuppens - Emile ou l'école retrouvée)

CULTURE D'ECOLE

1) Accueillir les enfants grâce à :

- L'attitude permanente de tout le personnel qui doit être à l'écoute des élèves, qui leur apprend à s'écouter entre eux, à échanger.
- L'accueil des enfants et des enseignants par la directrice lors de la formation des rangs: souhaits d'anniversaire, nouvelles du jour...
- Un accueil plus spécifique des enfants de maternelle et surtout des petits de 2 ½ à 3ans
- La récréation « bien-être », source de détente, un endroit où on se construit (espace lecture, jeux, rondes, coin bavardage,...).
- L'accueil spécifique des primo-arrivants par une institutrice spécialement désignée pour aider les enfants à s'intégrer au plus vite dans leur classe d'âge.
- Les animations du projet DAS (dispositif d'accrochage scolaire) : soutien aux devoirs, danse, sport,...

La communication est un outil primordial de cet accueil.

2) Communiquer avec les enfants : viser l'harmonie entre les objectifs individuels et ceux du groupe.

- Pratiquer le renforcement positif.
- N'utiliser toute idée de performance, de classification et d'élitisme que dans un souci d'amélioration.
- Elaborer un règlement d'école par et avec les enfants, y établir une discipline, des limites comprises de tous avec comme ligne de conduite le respect de l'autre (à retravailler régulièrement !).
- Respecter les points d'ordre ; les afficher à des points stratégiques pour les intégrer.
- Pratiquer le conseil de classe (qui traite aussi de l'apprentissage).
- Organiser un conseil d'école dès la 3ème maternelle.
- Choisir un projet d'école à thème, des projets de cycles, des projets de classe.

- Respecter et impliquer **tous** les intervenants dans le fonctionnement de l'école (les professeurs spéciaux, les animateurs d'accueil, la concierge, le personnel d'entretien...).
- Respecter l'environnement (tri des déchets, propreté de la cour, hygiène des toilettes, affichage dans les couloirs, matériel commun,...).

3) Communiquer avec les enseignants :

Intégrer des réunions avec les autres intervenants de l'équipe en fonction des besoins ou à la demande (l'assistante sociale, l'infirmière, le psychologue, la puéricultrice, la logopède, l'animatrice d'accueil, la secrétaire, la concierge,...).

4) Communiquer avec les parents :

Le dialogue avec vous a un effet déterminant sur l'attitude que vos enfants adoptent vis-à-vis de l'école et influe sur leur réussite scolaire ; nous souhaitons faire de vous des partenaires et vous conscientiser au rôle prépondérant que vous jouez dans l'éducation de vos enfants.

Pour se faire, nous vous demandons d'être attentifs :

- Aux projets du PO et de l'établissement auxquels vous adhérez lors de l'inscription.
- Au conseil de participation de notre école communale.
- Au journal de classe, à la farde d'avis de votre enfant.
- Aux différentes journées organisées en vue de vous informer de la vie de l'école.
- Aux activités organisées qui, au travers des liens sociaux développés, vous permettent ainsi qu'à vos enfants de vous inscrire dans la communauté éducative.

Tous ces échanges interactifs entre les acteurs de notre projet développent les principes de base de l'humanisme:

la solidarité,

l'autonomie,

la liberté d'expression.

PEDAGOGIE

L'école est un lieu où l'enfant se construit. Elle doit conserver le plaisir d'apprendre, l'entretenir et le développer.

Elle s'engage à développer un cadre de vie favorable aux apprentissages scolaires et au développement socio-culturel des enfants.

1) La pédagogie par projets.

Les projets d'école, les projets de cycle, les projets de classe s'intègrent les uns par rapport aux autres. Leurs réalisations entraînent des activités fonctionnelles, de « vrais » problèmes de vie, des défis qui nécessitent la mise en œuvre de multiples et diverses compétences exercées dans différentes disciplines :

- Publier un journal d'école.
- Exploiter la BCDR.
- Pratiquer l'informatique.
- Favoriser les activités théâtrales.
- Vivre les événements fédérateurs : la journée sportive, le jeu de l'oie,...; les fêtes qui marquent le temps qui passe (Noël, Carnaval,...), celles qui aident à subventionner des projets, celles qui concrétisent le projet d'école.
- Organiser des classes de dépaysement.

1.1 L'éveil géographique et historique, l'éveil scientifique et technologique ainsi que les activités artistiques sont autant d'outils au service de l'apprentissage du français et des mathématiques (lors d'observations, de manipulations, d'expérimentations, d'analyses, de formulations,...).

→ les sorties, les promenades, les visites, les expositions, les conférences, le théâtre, les concerts, l'accès aux multimédias vont favoriser leur approche et ouvrir les enfants sur le monde qui les entoure.

1.2 L'étude de la seconde langue est pratiquée de manière active et intensive dans des situations de classe, de la vie courante et trouve une place dans les projets (saynètes, chants, jeux, articles dans le journal d'école, échanges,...).

1.3 Les activités artistiques, manuelles, musicales développent la créativité et la notion d'esthétique et sont l'aboutissement de réalisations avec le projet.

1.4 L'éducation physique garantit la forme et la santé, recherche l'équilibre entre l'activité mentale et corporelle (maîtrise du corps, habilités motrices, gestion de l'espace, du temps, habitudes de vie, notions de sécurité, esprit d'équipe,...)

→ les cours de gymnastique, de psychomotricité, la danse, la natation, les jeux de piste, les courses d'orientation, les compétitions et les tournois inter-écoles, les spectacles ,... sont autant de motivations pour les enfants.

1.5 L'éducation civique fait partie intégrante de la vie de l'école.

2) Ce que nous mettons en place :

Nous nous devons d'amener l'enfant à acquérir un comportement d'apprentissage, des démarches, des habitudes, des attitudes de recherche et de compréhension, à être autonome face au travail en assurant:

2.1 La continuité des apprentissages :

- Assurer une cohérence de méthodes entre les enseignants de l'école, d'un cycle.
- Garder les mêmes élèves durant un cycle.
- Elaborer un programme et une progression cohérente à l'intérieur d'une même étape.
- Etablir un dossier pédagogique individuel qui suivra l'enfant tout au long de sa scolarité dans notre école.

2.2 La différenciation :

2.2.1 Au moment de l'apprentissage :

- proposer des démarches différentes
- différencier selon les possibilités de chaque enfant
- différencier selon la vitesse d'exécution
- différencier selon les explications
- constituer des groupes de recherche
- faire intervenir le cours d'adaptation

2.2.2 Après une première phase d'apprentissage, mettre en place:

- des groupes de besoin
- le travail sur fichiers
- le travail par contrat (libre ou non)

2.2.3 Au cas où l'élève n'a pas acquis les compétences requises et en concertation avec l'équipe éducative, mise en place d'une année complémentaire :

- Les enseignants prévoient des activités ciblées en fonction des besoins spécifiques des élèves concernés et suivront ceux-ci de manière systématique pour combler les lacunes.

2.3 L'évaluation.

2.3.1 L'évaluation formative est un outil de travail.

a) pour l'enseignant (ou l'équipe pédagogique), elle permet :

- de situer l'enfant dans son apprentissage
- d'ajuster sa didactique et adapter le travail = **différenciation.**

b) pour votre enfant, elle permet :

- de s'auto-évaluer, de prendre conscience de son avancement (réussites, obstacles) et de se situer par rapport à l'objectif à atteindre.

2.3.2 L'évaluation sommative vous permet de suivre l'évolution des apprentissages de vos enfants (contrôles et bulletins en cours d'année).

2.3.3 L'évaluation certificative (fin de 2^{ème} et de 6^{ème} année) détermine si votre enfant a atteint toutes les compétences et les objectifs définis par le programme.